



Au sommaire de la page Mag :  
Le centre de Loisirs

# Céreste en Luberon

## La Gazette

[www.cereste.fr](http://www.cereste.fr)

Bulletin Municipal - N° 37 AVRIL 2009

### L'édito

Par Gérard Baumel, Maire

Etant en charge de la commune, de son intérêt et de son avenir, au même titre que les 36 783\* autres maires de France, je m'applique à ne jamais oublier que je suis avant toute chose au service des habitants dans le respect des règles démocratiques et des lois de notre République.

Ma fonction crée des obligations et des devoirs dont je suis pleinement conscient.

Il est bien rare d'arriver à la tête d'une municipalité, petite ou grande par le fruit du simple hasard ou d'un quelconque dilettantisme. La charge de travail rappelle chaque jour qu'il vaut mieux avoir solidement ancré en soi la vocation de la " chose publique ".

La fonction de Maire implique en effet, en plus des nombreuses réunions, d'importantes tâches quotidiennes de gestion, dont je m'applique à ce qu'elles soient le plus efficace possible.

Mais, à l'instar des citoyens qui n'ont pas que des droits, un élu n'a pas que des devoirs, il a aussi, et c'est heureux, de nombreuses satisfactions.

Je n'échappe pas à cette règle non plus.

Je me félicite notamment de la vitalité de la commune, de sa capacité à se mobiliser pour des causes, à défendre ses intérêts, son patrimoine, et à discuter parfois âprement avec les élus pour faire le nécessaire travail de concertation qui est, en toute circonstance, fort utile et constructif en démocratie.

Céreste, n'est pas en retrait de ce point de vue là et je tiens à tenir compte de toutes les opinions.

L'éclosion des moyens de communication, contribue aussi à dynamiser cette forme de dialogue. Je suis d'ailleurs particulièrement heureux que certains d'entre vous, participent à la rédaction de la gazette, en même temps que je me félicite aussi que d'autres puissent y trouver matière à discuter .

C'est bien là, l'usage et toute la force de la démocratie. Il est de plus agréable de vérifier chaque jour que l'on a la charge d'un village vivant et dynamique où les opinions foisonnent et tous les talents s'expriment.

Le dynamisme, c'est aussi un des traits de la jeunesse, et nous consacrons dans ce numéro une page aux activités en direction des enfants et ados que la municipalité n'oublie pas, soucieuse d'harmonie entre générations au sein d'un tissu social serein.

Enfin, je souhaite à tous de très bonnes fêtes de Pâques et pour les plus petits, une très très grosse récolte d'œufs en chocolat...

\* données au 1<sup>er</sup> mars 2008

### A la Une Nos cours d'eau

(suite... et fin)

*La dernière gazette avait permis de porter le regard sur l'Aiguebelle et l'Enchrême, place aujourd'hui au Calavon et Merlançon.*



Le plus discret de nos cours d'eau est le Merlançon.

Son étymologie est sans doute proche des merdançon ou autre merdanel... qui charrie des eaux boueuses... ! Cependant, niché au creux du Luberon et de la Gardette, avec ses multiples affluents,



Le Calavon, frontière entre Vaucluse et Alpes de Haute-Provence

il est la source de vie des exploitations agricoles et des nombreux hameaux de l'ouest de la commune. Après 5 km, il rejoindra également le Calavon.

Le Calavon qui devient Coulon au niveau du village des Beaumettes dans le Vaucluse. Il traverse une quarantaine de communes et parcourt près de 90 km depuis le plateau d'Albion jusqu'en Durance. Le pont de la RD 4100 (ex RN 100) à l'entrée de Céreste est d'ailleurs un lieu d'observation privilégié pour évaluer son intensité et prévenir des crues sur Apt et au-delà.

Tous nos cours d'eau sont caractérisés par un régime torrentiel, leur débit pouvant varier d'un facteur 100 en quelques heures !

La crue du 14-15 décembre 2008 qui a vu l'Enchrême et le Calavon sortir de leur lit, est là pour nous le rappeler.

Au cours d'une promenade le long de ses cours d'eau, vous ne manquerez pas d'observer la flore variée (peupliers, aulnes, frênes ormes, érables, fusain, troène, cornouiller, sureau ...) et peut-être au détour d'un méandre de l'Enchrême ou du Calavon, un castor d'Europe.

> Ont contribué à cet article : D. PEYRIC, L. MALLEGOL, P. VIAL

## Présenté, discuté et voté aux conseils municipaux...

### Celui du 13 mars

Extrait du Compte-rendu du conseil municipal du 13 mars, l'intégralité est consultable à la Mairie Concernant les **travaux de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie**, le Maire, rappelant les difficultés du maître d'ouvrage liées à la défection de l'entreprise "le ferronnier du luberon", qui titulaire du lot n° 10 serrurerie-ferronnerie ne respecte aucun de ses engagements, propose la résiliation du lot n° 10 aux torts exclusifs de l'entreprise. Le conseil municipal à l'unanimité décide de confirmer la procédure engagée et de résilier ce marché. Une re-consultation d'entreprises de ferronnerie a eu lieu pendant la phase de résiliation du marché et 4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres paru sur le site internet du Parc du Luberon. L'entreprise Delan, présentant l'offre économiquement la plus avantageuse a été retenue, le conseil valide à l'unanimité le choix de cette entreprise pour un montant HT de 25 670 €.



#### Bail commercial pour l'exploitation du bar-tabac restaurant "le Moderne"

Le bail échu le 31 mars 2004 et reconduit depuis par tacite reconduction n'avait pas été réactualisé en raison des travaux et des désagréments encourus. Le Maire propose un nouveau bail commercial de 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009 pour un montant mensuel du loyer de 763 € par mois avec réactualisation selon la variation trimestrielle des loyers commerciaux, base 4<sup>ème</sup> trimestre 2008.

**Subventions 2009** : le conseil municipal décide d'allouer après examen aux associations qui en ont fait la demande des subventions pour un montant total de 13 162 €.

**Participation pour raccordement à l'égout** : le conseil municipal décide de fixer le montant de la participation pour raccordement à l'égout à 1263.21 € HT.

### Et celui du... 27 mars... dédié au budget

Extrait du CR du CM du 27 mars 2009

**Vote des taux d'imposition** : ceux-ci sont votés **sans augmentation** comme suit : taxe d'habitation 15.50% ; taxe sur le foncier bâti 27.00% ; taxe foncier non bâti 28.00% ; taxe professionnelle 20.00%.

**Vote du compte administratif de la commune** qui fait apparaître un excédent de 802 270 € sur l'ensemble des budgets communaux pour l'année 2008.

**Vote du Budget primitif de la commune** pour un montant prévisionnel de recettes et dépenses d'un montant de 1 292 336.46 € en section de fonctionnement et de 1 539 510.58 € en section d'investissement.

**Vote du budget de l'ancienne gendarmerie** pour un montant de 142 800 € en dépenses et recettes de fonctionnement et de 495 955.76 € en section d'investissement.

**Vote du budget de l'eau et de l'assainissement** avec 175 743.21 € en section d'exploitation et 304 096.94 € en section d'investissement.

**Caution des salles communales.** Le conseil décide de demander une caution de 100 € pour la location des salles communales.

**Le conseil entérine le Programme d'enfouissement des lignes électriques et des réseaux dans les secteurs Sinety et Gardette.**

## Les rendez-vous d'Avril

**4 avril** Carnaval dès 14h00 avec défilé, procès et châtiment de Caramentran. Goûter, danses et farandoles compléteront la fête organisée par les associations cérestaines.

**5 avril** Football Céreste reçoit Volx à 15h00

#### Du ciné à la salle des Fêtes

**11 avril** 20h45 "Last Chance for love"

**25 avril** 20h45 "Welcome"

**11 avril** Tennis rencontres entre les écoles de tennis de Dauphin et Céreste à 13h45

**12 avril** Messe de Pâques célébrée à 9h00

**19 avril** Club du 3ème âge, après-midi dansante à 14h00 avec l'orchestre de "Claude Roussel" un concours de pâtisserie est prévu avec comme thème : Les tartes sucrées. **Inscriptions avant le 7 avril 2009** au tél 04 92 79 07 11

**25 avril** Journée des drailles (lire précédente Gazette) départ à 9 h ; lieu de rendez-vous : Place de l'Europe. Objectif : nettoyage des sentiers communaux.

## Les sorties de l'Office de Tourisme

Randonnée jeudi 16 avril : " Cachabaou " par la Combe de Font Jouvale, secteur Gargas. Durée 5h30 ; distance : 19 km et 450 m de dénivelé.

Découverte sur le nougat du pays d'Apt mardi 21 avril 2009. Départ à 14 heures devant l'office de tourisme. Au programme : Visite commentée et dégustation.

Inscriptions et renseignements avant le 17 avril. Tél 04 92 79 09 84

## Autres Rendez-vous :

Artisanat : La Chambre des métiers et le Centre de formation René Villeneuve organisent les mercredis de l'info sur les métiers de l'artisanat par la voie de l'apprentissage mercredi 15 avril et mercredi 6 mai de 9h à 12 et de 14 à 17h30 au Centre de formation René Villeneuve, rue Maldonat à Digne, tél 04 92 30 90 80

**En mai** : Journée " Cévenole " dans le Gard, mercredi 13 mai 2009.

Au programme : visite de la station thermale d'Allègre les Fumades et de la distillerie Germain, créatrice du pastis bleu. Le repas sera pris près de l'Auzonnet, aux Fumades les Bains. Après-midi visite de la grotte de Cocalière.

Retour au bus en petit train. Prix : 40 euros par personne tout compris. **S'inscrire avant le 6 mai** (nombre de places limité). Se renseigner auprès de Mauricette Auguste au 04 92 79 07 11.

## Mieux comprendre le Budget

**Acte essentiel dans la vie d'une municipalité, le conseil municipal vote chaque année le budget prévisionnel de la commune et les taux d'imposition.**

Ce budget prévoit et autorise à la fois les dépenses et les recettes pour l'année en cours. Mais, s'agissant d'un acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le conseil municipal. Il doit être voté avant le 31 mars de l'année à laquelle il se rapporte. Il devrait logiquement l'être avant le 01 janvier, mais les services de l'Etat ne transmettent qu'en mars les bases fiscales sur lesquelles le Conseil municipal vote les taux, et le chiffre de la dotation globale de fonctionnement. Quelques grands principes président à son élaboration. D'abord il doit être équilibré : c'est-à-dire que les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer exactement et être évaluées de façon sincère. Il doit ensuite répondre au principe d'universalité des dépenses et des recettes. C'est-à-dire que l'ensemble des recettes ne doit pas être affecté à telle ou telle dépense. Le budget doit figurer sur un document unique, mais il existe néanmoins un certain nombre de budgets annexes pour permettre la viabilité de services locaux spécialisés, comme l'eau ou l'assainissement.

Le budget d'une commune est séparé en deux sections, l'une de fonctionnement pour les charges courantes et les intérêts des emprunts, l'autre d'investissement pour les programmes de travaux et le remboursement du capital des emprunts.

Les recettes d'une commune sont les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les emprunts et les revenus divers.

Enfin, comme le budget dit " primitif " est un document de prévision, il existe deux autres documents budgétaires qui constatent comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Il s'agit du compte administratif, tenu par le Maire et du compte de gestion tenu par le comptable public. Une application du principe de séparation de l'ordonnateur (celui qui décide de la dépense), et du comptable, (celui qui la paie).

Ces deux documents qui doivent concorder sont le relevé exhaustif des opérations financières, des dépenses et des recettes.

#### Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie-cereste2@wanadoo.fr  
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / otcereste@club-internet.fr  
Médiathèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique  
Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

## L'art de mai en préparation

Pas moins de deux manifestations cette année pour célébrer l'Art de Mai dans notre commune.

A la médiathèque un hommage à Marcel Pagnol. Notre situation géographique a poussé l'organisation à compléter par " *Marcel Pagnol au Pays de Giono* ".

Il y a sans doute autant de liens secrets que de différences réelles entre ces deux hommes et la confrontation s'avère très intéressante.

Une visite chez un Santonnier à Aubagne ainsi qu'une découverte du village de la Treille sont aussi programmées. Se rapprocher de la médiathèque si vous êtes intéressés. **Vernissage de l'exposition le 23 mai à 17 h à la médiathèque.**

Auparavant, prendre note qu'à compter de début mai, dans le droit fil du thème de l'art de Mai qui est cette année la Terre, l'association " *Céreste et ses arts* ", organise du **samedi 2 au dimanche 10 mai** inclus une exposition d'arts plastiques à la maison Salvador intitulée " *La terre dans tous ses états* ". Celle-ci est ouverte à tous, adhérents ou non de l'association. De plus, des ateliers gratuits tant pour les adultes que pour les enfants autour du modelage et du travail de la terre auront lieu à la salle des fêtes les **après-midi**. L'association prenant en charge le matériel et les fournitures, il n'y aura plus qu'à laisser libre court à votre créativité. Renseignements au 04 92 79 06 07. Une belle expérience à tenter...

## Nouveaux à Céreste

**Bienvenue à Fabrice.** L'informatique, domaine parfois bien ardu pour ceux qui ne peuvent pas se dépanner seuls.

FP multiservices Fabrice Pellegrin vient de s'installer à Céreste. Dépannage, Assistance, Formation, Installation Rénovation, également dans les domaines de l'électricité générale, la TV, la réception TNT et satellite. Tél. 06 64 26 45 24

**Plaisir du palais...** La cave de l'Epicurien est un nouveau restaurant sur le Cours qui a ouvert ses portes le 20 mars, il propose à l'étage dans une salle joliment décorée ou en terrasse une cuisine traditionnelle. Tél. 04 92 72 94 24

## Bienvenue aussi à Vanessa



Ouverture d'une cabine d'esthétique au salon de coiffure A&E de Céreste. Vanessa Bardin, esthéticienne, spécialiste du maquillage permanent et des ongles américains se tient à votre disposition pour tout type de soins esthétiques les

samedi matin et les mardi après midi.

Prendre rendez-vous au salon de coiffure. Tél 04 92 79 02 81

**Bonjour Maître,** Enfin nous souhaitons la bienvenue au nouveau notaire qui succède à Maître Yves Gillibert, il s'agit Maître Nathalie Darsch-Pasini.

## FEU : Soyons vigilants

En cette période de nettoyage des jardins et de taille des arbustes, il est rappelé aux Cérestains désireux de les faire brûler que cette action est soumise depuis le 15 mars et jusqu'au 14 juin à une déclaration auprès du secrétariat de la Mairie. Après le 14 juin, le régime devient plus contraignant puisque l'emploi du feu est alors assorti d'une dérogation.

En toute hypothèse il est rappelé que l'usage du feu est interdit par temps venteux.

## Brèves

### L'AG de la caisse locale Contadour Laye Luberon du Crédit Agricole

La première assemblée générale des caisses locales de Crédit Agricole Contadour (Banon), Laye (Forcalquier), Luberon (Céreste et Reillanne), qui ont fusionné en avril 2008 s'est tenue à Céreste sous la présidence de Françoise Meyer.



Connu et apprécié de tous au terme de 35 ans passés à Céreste, du guichet à la direction de l'agence, on peut presque dire que Max Robert est une institution. C'est pourquoi son départ à la retraite a été fêté comme il se doit en compagnie de tous ses amis de Céreste et de Reillanne. Bonne retraite !



Souhaitant la bienvenue à l'assistance, Gérard Baumel a rappelé combien la présence dans une commune rurale d'une caisse de crédit agricole est souvent déterminante. Pouvoir toujours compter sur un partenaire actif et des interlocuteurs présents quand il s'agit de soutien aux projets publics, associatifs ou privés est important.

### Prévention routière à l'école

Opération de sensibilisation à l'école comme chaque année en direction des élèves du cours moyen par la prévention routière. L'adjudant-chef Congy et le Brigadier-chef Amiel du bureau des réserves en renfort de la brigade motorisée, ont fait passer une épreuve pratique à vélo et des tests théoriques aux enfants.



Le meilleur d'entre eux, toutes épreuves confondues sera sélectionné pour défendre aux côtés de 50 autres élèves d'écoles du département les couleurs de Céreste le 17 juin au Palais des Congrès à Digne-les-Bains. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

### Réunion pour le stationnement



Suite à la demande de commerçants, se plaignant que des voitures en stationnement occupent des journées durant les places du centre du village, empêchant donc d'autres de se garer le temps de quelques courses, le Maire a décidé de prendre l'avis des riverains afin de tenter de trouver une solution amiable. Une quarantaine de personnes est venue donner son avis. Il ressort de cette réunion que personne ne souhaite voir la mise en place d'une solution contraignante et d'un stationnement réglementé qu'il faudrait alors faire respecter.

La solution de bon sens, consiste sans doute pour ceux qui le peuvent à se garer dans les parkings et le maire de donner l'exemple et de demander à son personnel d'en faire autant. Par ailleurs, les parkings existants seront bientôt signalés très visiblement aux entrées nord et sud de la commune pour permettre aux visiteurs de s'y arrêter.

### La TNT arrive

La date officielle d'arrivée de la TNT à Céreste a été fixée par le CSA au 30 avril prochain.

C'est donc à partir de cette date que les Cérestains recevront en plus des chaînes habituelles les nouvelles chaînes gratuites de la Télévision Numérique Terrestre.

Il n'y a aucune modification à faire sur les installations d'antennes (type antenne râteau) et pas de parabole à installer, il faut simplement se procurer un adaptateur (contactez votre électricien) dans le cas où votre poste de télévision a été acheté avant fin 2007.

Cet adaptateur se place sur le câble près du téléviseur et c'est la télécommande de cet adaptateur qui vous permettra de sélectionner les chaînes.

## Le RV de nos jeunes concitoyens : le centre de loisirs



### Entre ludique et formation

*C'est le savant dosage à réaliser pour nos jeunes qu'ils soient enfants, pré-ados ou ados.*

*La recette, a semble t'il été trouvée puisque de manière très régulière et à la satisfaction à la fois des jeunes et des parents le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) affiche une bonne et régulière fréquentation.*

#### De 6 à 17 ans

Affilié aux Foyers Ruraux des Alpes de Haute-Provence, le centre cérestain accueille dès 6 ans et jusqu'à 17 ans, en semaine, le mercredi, le week-end, et bien sûr pendant les vacances scolaires.

Il agit également le soir en périscolaire (16h30-18h) pour l'aide aux devoirs.

Placé sous la responsabilité de Sylvain Presutto - titulaire notamment du BAFD -brevet d'aptitude aux fonctions de directeur- et du BAPAAT - Brevet d'Aptitude Professionnelle aux fonctions d'assistant et d'animateur technique-assisté d'une stagiaire en l'occurrence Audrey Girard (qui passe son BAPAAT), le CLSH déploie ses activités pour les plus jeunes au stade ou à l'école et pour les ados à la salle qui leur est dédiée au centre du village.

Jeux de sociétés, pratiques sportives collectives, sorties -en juillet ce sera Ok Corral ou Aquacity par exemple-, animations à thèmes autour du cirque ou du western, patinoire en Avignon... le programme proposé à la douzaine d'enfants est éclectique et non exhaustif.

*" Nous choisissons avec Audrey le programme pour les plus jeunes, les ados eux sont plus acteurs et initiateurs de leurs activités "* souligne Sylvain. Avignon, Cuges les Pins (pour OK Corral )...



*" comment y va-t-on ? "... réponse "les Foyers ruraux mettent à notre disposition un mini-bus de 9 places."*

Les ados -une vingtaine en moyenne viennent de manière régulière aux activités- se retrouvent notamment le vendredi soir de 19h à 22h et le samedi de 14h à 18h en salle polyvalente. Baby-

foot, basket, tennis tout proche de la polyvalente, piscine l'été, sports-co, stages de graffs, hip-hop, laser-game... composent le menu. " *Il y a aussi des sorties : karting, escalade, des rencontres avec d'autres centres* " poursuit Audrey. Direction aussi la médiathèque pour des recherches sur internet.

Le jour de notre reportage, Sylvain



s'employait à expliquer les règles du base-ball à son jeune public, dans le classeur que consulte Audrey : un fil conducteur pour la journée à préparer pour la visite à la ferme pédagogique de Ginasservis.

Ludique et formateur !

Prendre attache avec le CLSH :  
06 84 58 76 41